

PLAN OPERATIONNEL DU CONSEIL REGIONAL I (AFRIQUE) POUR 2016 – 2019

Conformément à la résolution 38 (Cg-XVI) – *Élaboration du Plan stratégique pour la période 2016-2019, le Conseil régional I (Afrique) présente ci-dessous son plan opérationnel (2016 – 2019) en appui à la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour la période 2016-2019.*

Le Conseil régional I a identifié sept domaines prioritaires, cinq axes stratégiques et onze résultats escomptés, qui s'inscrivent dans la continuité des plans de l'OMM et de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (AMCOMET). Le Plan opérationnel pour la Région repose également sur ces priorités.

Domaines prioritaires du Conseil régional I (Afrique) pour la période 2016-2019	Axes stratégiques / Facteurs ou initiatives de haut niveau	Résultats escomptés
<ul style="list-style-type: none"> • Prestation de services • Assistance météorologique à la navigation aérienne et maritime 	<p>Axe stratégique 1: Améliorer la qualité et la prestation des services proposés par les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN), notamment dans les secteurs de la navigation aérienne et maritime</p>	<p>Résultat escompté 1: <i>Amélioration de la qualité et de la prestation des services fournis dans tous les secteurs, notamment ceux de la navigation aérienne et maritime</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des risques de catastrophe 		<p>Résultat escompté 2: <i>Réduction des risques de catastrophe, amélioration de la capacité des pays à s'adapter aux phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Cadre mondial pour les services climatologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Axe stratégique 2: Faire avancer la recherche scientifique et ses applications, élaborer et mettre en œuvre des technologies en appui à la fourniture de services météorologiques et climatologiques pour favoriser l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets • Axe stratégique 3: Renforcer les capacités en vue de proposer des services météorologiques et climatologiques à des secteurs déterminants (agriculture, eau, santé, réduction des risques de catastrophe et énergie) dans le cadre du développement durable 	<p>Résultat escompté 3: <i>Amélioration du traitement des données, de la modélisation et de la prévision axée sur les conséquences de phénomènes météorologiques, climatologiques et hydrologiques, ainsi que des négociations sur le changement climatique</i></p> <p>Résultat escompté 4: <i>Amélioration des activités de sauvetage des données et des systèmes de gestion des bases de données</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM et Système d'information de l'OMM • Renforcement des capacités <ul style="list-style-type: none"> - Capital humain - Développement des infrastructures - Transformation institutionnelle 		<p>Résultat escompté 5: <i>Amélioration des observations systématiques et de l'échange des données</i></p> <p>Résultat escompté 6: <i>Progrès de la recherche ciblée et du développement de technologies pour la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) à l'échelle nationale et régionale</i></p> <p>Résultat escompté 7: <i>Renforcement des capacités du Conseil régional I et des pays les moins avancés (PMA)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Axe stratégique 4: Renforcer la coopération et les partenariats avec les institutions concernées afin d'améliorer les mécanismes de financement pour le développement des SMHN dans les PMA 	<p>Résultat escompté 8: <i>Renforcement des partenariats et de la coopération au sein du Conseil régional I</i></p> <p>Résultat escompté 9: <i>Mise en place de mécanismes de financement solides pour les activités du Conseil régional I, notamment dans les PMA</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> • Axe stratégique 5: Renforcer les bonnes pratiques de gouvernance au sein des SMHN et accroître l'appui politique aux SMHN et aux centres climatologiques régionaux pour qu'ils gagnent en notoriété 	<p>Résultat escompté 10: <i>Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des activités des SMHN et du Conseil régional I</i></p> <p>Résultat escompté 11: <i>Amélioration de la notoriété et de l'importance des SMHN grâce à la formulation de lois et de politiques appropriées</i></p>

PROGRAMMES

- a) **Amélioration des services pour les phénomènes météorologiques et climatiques à fort impact dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe:** améliorer l'efficacité des prévisions axées sur les impacts et des alertes précoces multidanger de grande qualité relatives aux phénomènes météorologiques, hydrologiques et environnementaux à fort impact, afin de participer aux efforts internationaux portant sur la réduction des risques de catastrophe, la capacité d'adaptation et la prévention;
- b) **Système mondial intégré des systèmes d'observation de l'OMM (WIGOS) et Système d'information de l'OMM (SIO):** achever la mise en œuvre du WIGOS et du SIO en favorisant l'interopérabilité de tous les éléments constitutifs du cadre, ainsi que leur acceptation et leur mise en œuvre sur le plan national et régional;
- c) **Assistance météorologique à la navigation aérienne et maritime:** améliorer l'aptitude des SMHN à satisfaire aux exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI): a) en accélérant la mise en œuvre des normes de compétences OMM/OACI et des systèmes de gestion de la qualité; b) en répondant aux nouveaux besoins et en relevant les nouveaux défis liés au plan mondial de navigation aérienne; c) en renforçant les mécanismes de recouvrement des coûts dans les secteurs de la navigation aérienne et maritime;
- d) **Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC):** instaurer des services climatologiques au titre du CMSC, en particulier dans les pays qui en sont dépourvus: a) en prodiguant des orientations pour l'instauration du Cadre national pour les services climatologiques; b) en créant des centres climatologiques régionaux; c) en recensant les besoins des utilisateurs en matière de produits climatologiques, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'hydrologie et des ressources en eau, de la santé, de la réduction des risques de catastrophe et de l'énergie; d) en mettant en place le Système d'information sur les services climatologiques (SISC); e) en faisant avancer le projet de prévision infrasaisonnaire à saisonnière; et f) en facilitant la mise en œuvre des activités du Programme de recherche sur le climat pour le développement (CR4D);
- e) **Renforcement des capacités:** accroître la capacité des SMHN à remplir leur mission en contribuant à la mise en valeur des ressources humaines, aux capacités techniques et institutionnelles et à l'amélioration de l'infrastructure à l'aide de technologies modernes, notamment dans les pays en développement et les pays les moins avancés (territoires insulaires).

Détail des résultats escomptés

- *Amélioration de la qualité et de la prestation des services fournis dans tous les secteurs, notamment ceux de la navigation aérienne et maritime:* renforcement de la capacité des Membres à fournir des produits et services adaptés aux différents utilisateurs et à améliorer l'accès à des prévisions, des informations, des avis et des services de qualité concernant le temps, le climat, l'hydrologie et l'environnement pour répondre aux besoins des utilisateurs et faciliter la prise de décisions dans tous les secteurs concernés, notamment ceux de la navigation aérienne et maritime
- *Réduction des risques de catastrophe, amélioration de la capacité des pays à s'adapter aux phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes:* renforcement des capacités des Membres en matière de réduction des risques associés aux phénomènes météorologiques, climatiques, hydrologiques et environnementaux et des incidences que peuvent avoir ces phénomènes
- *Amélioration du traitement des données, de la modélisation et de la prévision de phénomènes météorologiques, climatologiques et hydrologiques, ainsi que des négociations sur le changement climatique:* renforcement de la capacité des Membres à fournir des informations, prévisions et avis de meilleure qualité concernant le temps, le climat, l'eau et l'environnement pour contribuer de manière efficace aux négociations climatologiques et à l'appui, notamment, des stratégies de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques
- *Amélioration des activités de sauvetage des données et des systèmes de gestion des bases de données:* renforcement des capacités de sauvetage des données et de gestion des bases de données climatologiques notamment via des forums d'utilisateurs qui constituent un moyen économique d'assurer la modernisation et la maintenance de tels systèmes et de faciliter l'échange d'informations. Développement des capacités requises pour utiliser le système CLIMSOFT, élaborer les bulletins de veille climatique, mener des activités de sauvetage des données et mettre en place, à l'échelle nationale, des systèmes de gestion des données climatologiques.
- *Amélioration des observations et de l'échange des données:* renforcement des capacités des SMHN et des centres climatologiques régionaux (CCR) en matière d'observation, de surveillance, d'échange de données, de production et de diffusion d'informations de haute qualité, ainsi que d'exploitation des systèmes d'observation terrestres ou spatiaux compatibles entre eux et susceptibles de fonctionner en réseau pour effectuer des observations météorologiques, climatologiques et hydrologiques, ainsi que des observations connexes portant sur l'environnement et relatives à la météorologie de l'espace, sur la base des normes internationales établies par l'OMM
- *Progrès de la recherche ciblée et du développement de technologies pour la mise en œuvre du CMSC à l'échelle nationale et régionale:* renforcement de la capacité des Membres à contribuer aux efforts de recherche menés à l'échelle mondiale dans le domaine du développement des sciences et techniques relatives au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement, et à en tirer parti afin d'intégrer les services climatologiques dans la planification et les programmes d'économie nationale via la mise en œuvre du CMSC en Afrique
- *Renforcement des capacités du Conseil régional I et des PMA:* renforcement de la capacité des SMHN, en particulier ceux des pays en développement, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, à s'acquitter de leur mandat

- *Renforcement des partenariats et de la coopération au sein du Conseil régional I:* instauration de partenariats et d'activités de coopération ou renforcement des relations existantes en vue d'améliorer les performances des SMHN en matière de prestation de services et de mettre en évidence la valeur des contributions apportées par l'OMM dans le cadre du système des Nations Unies, des organismes régionaux concernés, des conventions internationales et des stratégies nationales
- *Mise en place de mécanismes de financement solides pour les activités du Conseil régional I, notamment dans les PMA:* mise en place de mécanismes de financement, notamment des programmes de soutien destinés aux mécènes, à l'échelle nationale et continentale en vue d'étendre et de renforcer la capacité des SMHN à mettre en place et à fournir des services
- *Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des activités des SMHN et du Conseil régional I:* gestion efficace et efficiente des activités des SMHN, des CCR et du Conseil régional I
- *Amélioration de la notoriété et de l'importance des SMHN grâce à la formulation de lois et de politiques appropriées:* amélioration de la notoriété et de l'importance des SMHN et des centres climatologiques régionaux (CCR) grâce à la formulation de lois et politiques adaptées afin de contribuer au développement durable à l'échelle nationale, sous-régionale et continentale

CONSEIL RÉGIONAL I

RESULTATS ESCOMPTÉS, RÉSULTATS CLÉS (RC) ET INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS (IPC)

Résultat escompté 1: renforcement de la capacité des Membres à fournir des produits et services adaptés aux différents utilisateurs et à améliorer l'accès à des prévisions, des informations, des avis et des services de qualité concernant le temps, le climat, l'hydrologie et l'environnement pour répondre aux besoins des utilisateurs et faciliter la prise de décisions dans tous les secteurs concernés, notamment ceux de la navigation aérienne et maritime

RC 1.1	Amélioration de l'accès à des produits et services homogènes (avis, prévisions, informations connexes, etc.) relatifs au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement	IPC 1.1.1	Nombre de Membres procédant à des mesures quantitatives des retombées socio-économiques de leurs produits et services
		IPC 1.1.2	Pourcentage de SMHN disposant d'un accès régulier à des produits issus de centres mondiaux et régionaux
RC 1.2	Amélioration de la fourniture de produits et de services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux aux utilisateurs	IPC 1.2.1	Nombre de SMHN faisant part de la satisfaction des utilisateurs en matière a) de disponibilité, b) de fiabilité et c) d'éventail des produits, d) qui sont reçus à temps et e) qui contribuent sensiblement à la prise de décisions

Activités

- Assurer une mise en œuvre harmonisée et synchronisée de la Stratégie de l'OMM en matière de prestation de services par les SMHN de la Région I, conformément à la résolution 1 (CR I-16)
- Faire le point sur les méthodes d'évaluation de la portée socio-économique des Services météorologiques et hydrologiques nationaux et former le personnel dirigeant des SMHN, en élaborant par exemple des projets pilotes pour mettre ces méthodes à l'épreuve
- Renforcer les capacités de communication et de diffusion des présentateurs de bulletins météorologiques télévisés de la Région, et assurer leur formation
- Accroître les compétences nécessaires en matière de prévision axée sur les impacts et de services d'alerte
- Organiser des ateliers de lancement du Protocole d'alerte commun (PAC) dans les pays
- Encourager les Membres à fournir des prévisions météorologiques pour davantage de villes, ainsi qu'à allonger les délais d'anticipation et à augmenter la fréquence de réactualisation des prévisions
- Aider les Membres du Conseil régional I à élaborer des prévisions pour les zones où les maladies tributaires des conditions météorologiques posent un problème majeur
- Améliorer la sensibilisation mutuelle et intégrer correctement la météorologie aéronautique aux plans nationaux d'amélioration de la gestion du trafic conformément au Plan mondial de navigation aérienne

- Soutenir des actions et des projets concrets visant à améliorer l'assistance météorologique à la navigation aérienne, en particulier pour les SMHN souffrant d'une insuffisance de longue date en la matière
- Organiser dès que possible, en coordination avec les partenaires internationaux et régionaux compétents, une conférence africaine pour l'aviation, qui s'appuiera sur les conclusions de la réunion de météorologie à l'échelon division de juillet 2014
- Accompagner le renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre du système de gestion de la qualité, et notamment de la préparation à l'adoption de la norme ISO 9001:2015
- Intensifier les efforts pour aider les SMHN à élaborer et à mettre en œuvre des mécanismes de recouvrement des coûts grâce à des projets ciblés, à des formations et à l'amélioration du matériel d'orientation
- Élaborer plus de conseils sur des mécanismes appropriés de recouvrement des coûts pour les SMHN dont le trafic est faible, compte tenu des particularités des vols
- Appuyer la mise en place de plans de transition en coordination étroite avec les bureaux régionaux de l'OACI pour le Conseil régional I au titre du passage prévu à un échange numérique OPMET au format XML/GML
- Poursuivre l'expansion du projet pilote MARINEMET sur la météorologie maritime (surveillance et services), mené dans le cadre du Programme de coopération avec l'Afrique de l'Ouest financé par l'Espagne afin de couvrir tous les pays du golfe de Guinée
- Maintenir une coordination étroite avec le projet de démonstration concernant la prévision des inondations côtières
- S'attacher à inclure un programme de formation dans chaque activité de renforcement des capacités de la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM) (programme ou projet)
- Mettre en œuvre le Système de surveillance des ondes de tempête et s'assurer qu'il atteigne les résultats escomptés
- Imposer à l'échelle du continent une mise en conformité des systèmes de gestion de la qualité (y compris les compétences du personnel et la certification de l'étalonnage des équipements) pour la météorologie aéronautique, conformément à l'Annexe 3 de la Convention de l'OACI (1944) et à d'autres lignes directrices de l'OMM et de l'OACI
- Mettre en œuvre et exécuter le programme de retransmission des données météorologiques d'aéronefs (AMDAR) pour améliorer les services destinés à la navigation aérienne internationale
- Choisir, selon les besoins, le Service météorologique national en tant que prestataire de services météorologiques pour le secteur aéronautique
- Évaluer régulièrement l'incidence des données du programme AMDAR sur la qualité des prévisions et d'autres services météorologiques destinés à la navigation aérienne
- Mener une enquête pour évaluer les capacités et compétences actuelles des SMHN au regard des infrastructures de météorologie océanographique et marine comportant des réseaux d'observation (y compris des bouées et des instruments de mesure des marées), des systèmes de télécommunication servant à échanger les données, des services de

prévision et de diffusion de la météorologie marine et des capacités humaines, y compris les applications destinées à la communauté des utilisateurs d'informations maritimes

- Mettre en œuvre et améliorer la fourniture de services et d'informations météorologiques et climatologiques pertinents à l'appui: a) des transports et de la navigation maritimes; b) de la gestion et du développement des zones côtières, par exemple en prenant des mesures pour prévenir l'érosion des côtes, les marées noires et la destruction des récifs de corail, des mangroves et d'autres écosystèmes marins; c) du développement durable par le biais de la législation
- Améliorer la couverture des données concernant la mer et les grands lacs (grâce à des navires d'observation bénévoles et des bouées supplémentaires), ainsi que l'accès à des produits satellitaires pertinents pour les applications marines
- Faire des SMHN des agences autonomes et mettre au point des mécanismes de recouvrement des coûts appropriés en matière de prestations de services maritimes

Résultat escompté 2: renforcement des capacités des Membres en matière de réduction des risques associés aux phénomènes météorologiques, climatiques, hydrologiques et environnementaux et des incidences que peuvent avoir ces phénomènes

RC 2.1	Mise en place de systèmes d'alerte précoce multidanger	IPC 2.1.1	Nombre de SMHN contribuant à la mise en place de systèmes d'alerte précoce multidanger
RC 2.2	Élaboration de plans nationaux pour une gestion intégrée des crues	IPC 2.2.1	Nombre de Membres se dotant de plans de gestion des crues
		IPC 2.2.2	Nombre de SMHN participant à des systèmes régionaux de prévision hydrologique mis en place dans des bassins transfrontaliers
RC 2.3	Amélioration des systèmes d'alerte précoce à la sécheresse	IPC 2.3.1	SMHN et centres régionaux qui diffusent des alertes précoces à la sécheresse

Activités

- Élaborer des applications des données d'observation par satellite à la prévision météorologique, à la surveillance du climat et de l'environnement et à la réduction des risques de catastrophe
- Assurer une formation dans le domaine de la prévention des catastrophes à l'intention des directeurs des SMHN
- Mettre en place des projets de renforcement des capacités nationales globales et par secteur dans les domaines de la prévention des catastrophes et de l'adaptation au changement climatique
- Rassembler toutes les informations relatives aux initiatives de la Région visant à instaurer des services climatologiques susceptibles d'être exploités dans le cadre des activités de prévention des catastrophes de l'OMM et formuler des recommandations concrètes à l'intention des organes constituants de l'Organisation
- Lancer des projets de démonstration concernant la prévision des conditions météorologiques extrêmes (SWFDP) dans d'autres sous-régions en s'appuyant sur les éléments qui ont permis la réussite de leur mise en œuvre en Afrique de l'Est et en Afrique australe (Afrique de l'Ouest – réunion préliminaire tenue fin 2015)
- Encourager le CMRS de la Réunion et les SMHN des Membres du Comité des cyclones tropicaux (CCT) du Conseil régional I à faire plus largement appel aux techniques de prévision d'ensemble pour la prévision des cyclones tropicaux et les prévisions probabilistes et organiser les activités de formation nécessaires à cet égard pour les prévisionnistes des services de prévision et d'avis de cyclones tropicaux de la Région

Résultat escompté 3: renforcement de la capacité des SMHN et des CCR à fournir des informations, prévisions et avis de meilleure qualité concernant le temps, le climat, l'eau et l'environnement pour contribuer de manière efficace aux négociations climatologiques et à l'appui, notamment, des stratégies de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques qui renforcent la résilience des pays de la Région I (Afrique) face aux phénomènes climatiques extrêmes

RC 3.1	Amélioration de la surveillance du climat, affinement des prévisions à longue échéance et des projections à long terme	IPC 3.1.1	Nombre de Membres produisant a) des prévisions mensuelles, b) des prévisions saisonnières, c) des bulletins de veille climatique, et d) des projections à longue échéance
		IPC 3.1.2	Qualité perçue a) des prévisions mensuelles, b) des prévisions saisonnières, c) des bulletins de veille climatique, et d) des projections à longue échéance
		IPC 3.1.3	Respect des délais pour a) les prévisions mensuelles, b) les prévisions saisonnières, c) les bulletins de veille climatique, et d) les projections à longue échéance
RC 3.2	Amélioration des informations climatologiques et des produits de prévision destinés à la gestion des risques et à l'adaptation au climat	IPC 3.2.1	Qualité perçue des produits offerts par les centres climatologiques régionaux de l'OMM et exploités au niveau national
		IPC 3.2.2	Nombre de Membres assurant sur le plan opérationnel l'élaboration et la diffusion d'informations et de produits climatologiques pour répondre à leurs besoins nationaux à tous les niveaux (base, intermédiaire et avancé)
		IPC 3.2.3	Qualité perçue des informations et des produits climatologiques nationaux disponibles dans les pays Membres
		IPC 3.2.4	Nombre de Membres offrant des informations, des produits et des services climatologiques ciblés ou personnalisés par le biais de mécanismes officiels, tels que des forums nationaux sur l'évolution probable du climat, pour répondre aux besoins des utilisateurs de leurs pays en matière de gestion des risques et d'adaptation au climat dans les principaux secteurs socio-économiques
RC 3.3	Amélioration des informations et des produits hydrologiques, y compris les évaluations des ressources en eau	IPC 3.3.1	Nombre de Membres faisant appel à un cadre de référence pour la gestion de la qualité en hydrologie fondé sur les textes d'orientation en vigueur
		IPC 3.3.2	Nombre de bases de données régionales sur l'hydrologie des bassins transfrontaliers

RC 3.4	Amélioration des informations et des prévisions sur la sécheresse dans le cadre de la gestion des risques	IPC 3.4.1	SMHN et centres régionaux fournissant des informations et des prévisions relatives à la sécheresse
--------	---	--------------	--

Activités

- Continuer à mettre à la disposition de tous les pays de la Région I les produits qui exploitent des modèles de prévision météorologique mondiaux, régionaux ou à domaine limité via le SIO et encourager les Membres à vérifier la qualité et l'utilité de ces produits et à transmettre des commentaires à ce sujet, notamment pour la prévision des risques météorologiques
- Contribuer à l'inclusion, dans les cours de formation à l'intention des prévisionnistes, de modules sur l'utilisation et l'interprétation des produits de prévision numérique du temps
- Améliorer les prévisions de tempêtes de sable et de poussière, notamment dans les pays du Sahel
- Envisager l'élargissement du Projet intégré de démonstration concernant la prévision des conditions météorologiques extrêmes (SWFDP) et du Système d'indications relatives aux crues éclair à d'autres régions d'Afrique
- Continuer à appuyer la transition des pays en développement, et tout particulièrement des PMA, vers la phase d'exploitation du projet SWFDP une fois que la phase de démonstration aura été achevée
- Soutenir sans relâche le renforcement des capacités en matière d'utilisation des produits de prévision d'ensemble
- Procéder à l'examen des données hydrométéorologiques et entreprendre des activités de sauvetage au besoin
- Définir un réseau de référence de stations hydrométéorologiques
- Mettre à jour les courbes de tarage des stations de jaugeage
- Combler les lacunes que présentent les données
- Remettre en état les stations hydrométéorologiques et améliorer leur fonctionnement
- Veiller à détenir l'équipement minimal requis pour la collecte de données hydrométéorologiques
- Soutenir les efforts déployés pour la surveillance et l'analyse de la qualité de l'eau et du débit solide
- Rationaliser le fonctionnement des réseaux de surveillance et des stations hydrologiques cruciales pour la prise de décisions
- Choisir les stations qui serviront à vérifier au sol les observations provenant de satellites

- Entreprendre des études sur le nouveau calcul des valeurs relatives à l'intensité, la durée et la fréquence (IDF) des pluies afin de parer aux inondations en milieu urbain, y compris les méthodologies
- Optimiser les stations hydrologiques et procéder à la régionalisation des bassins afin de fournir des données et informations hydrologiques
- Élaborer des lignes directrices sur l'optimisation des réseaux hydrologiques et en favoriser l'application
- Mettre au point des produits pour la prestation de services générateurs de revenus à l'appui des activités hydrologiques dans les pays
- Établir et promouvoir un répertoire des informations hydrologiques répondant aux besoins des utilisateurs en vue de mobiliser des fonds pour les activités hydrologiques
- Diffuser l'information relative au Cadre de référence de l'OMM pour la gestion de la qualité – Hydrologie
- Étendre l'emploi des manuels et textes d'orientation produits par l'OMM au titre du Cadre de référence pour la gestion de la qualité – Hydrologie
- Profiter des possibilités de formation offertes par l'OMM dans le cadre de sa stratégie de renforcement des capacités dans le domaine de l'hydrologie et de la gestion des ressources en eau

Résultat escompté 4: renforcement des capacités de sauvetage des données et de gestion des bases de données climatologiques notamment via des forums d'utilisateurs qui constituent un moyen économique d'assurer la modernisation et la maintenance des systèmes de gestion des données climatologiques et de faciliter l'échange d'informations. Développement des capacités requises pour utiliser le système CLIMSOF, élaborer les bulletins de veille climatique, mener des activités de sauvetage des données et mettre en place, à l'échelle nationale, des systèmes de gestion des données climatologiques.

RC 4.1	Renforcement des capacités nécessaires à l'exploitation du système CLIMSOF, entre autres outils de sauvetage des données utilisés en Afrique	IPC 4.1.1	Nombre de SMHN utilisant le système CLIMSOF ou d'autres outils prédéfinis servant au sauvetage des données
RC 4.2		IPC 4.2.1	Nombre de SMHN ayant entrepris des activités de sauvetage de données ou participant à des projets régionaux dans ce domaine tels que l'initiative MEDARE
		IPC 4.2.2	Nombre de Membres mettant en place des systèmes modernes de gestion des données climatologiques et/ou de surveillance du climat
		IPC 4.2.3	Nombre de SMHN ayant achevé le processus de sauvetage des données
RC 4.3	Harmonisation des jeux de données hétérogènes provenant de diverses plates-formes	IPC 4.3.1	Nombre de SMHN ayant procédé à l'harmonisation des données provenant de diverses plates-formes à l'échelle nationale

Activités

- Encourager les SMHN à participer à l'établissement de bulletins de veille climatique, aux activités de sauvetage des données et à la mise en place, à l'échelle nationale, de systèmes de gestion des données climatologiques
- Multiplier les possibilités de formation à l'utilisation du système CLIMSOF et à la gestion des données climatologiques, ainsi qu'à la mise en place de systèmes de gestion des données climatologiques, au sauvetage des données et à la surveillance et à l'évaluation du climat
- Mettre au point des dispositifs permettant d'harmoniser les jeux de données hétérogènes provenant de diverses plates-formes, conformément au Plan de mise en œuvre du WIGOS en Afrique
- Entreprendre des programmes de développement des capacités concernant les données climatologiques afin de faire mieux connaître le rôle que jouent les SMHN et de renforcer les moyens nécessaires pour fournir des services climatologiques
- Encourager la mise en œuvre de l'initiative internationale ICA&D (évaluation du climat et jeux de données) placée sous l'égide de l'OMM, afin d'élaborer les produits qui s'inscrivent dans le cadre des fonctions obligatoires des centres climatologiques régionaux de l'OMM en matière de services de données et de surveillance du climat
- Mettre au point des systèmes de gestion des données climatologiques pleinement opérationnels afin d'améliorer la disponibilité des données climatologiques qui portent sur le long terme et dont la qualité est contrôlée, ainsi que l'accès à ces données qui sont nécessaires à la recherche, aux applications et aux services climatologiques

- Établir des groupes d'utilisateurs des systèmes de gestion des données climatologiques pour assurer la modernisation et la maintenance de tels systèmes à moindre coût et pour faciliter l'échange d'informations
- Faciliter la sauvegarde et la numérisation de tous les relevés climatologiques pour éviter que les données d'observation sur le climat ne se détériorent de façon irréversible.

Résultat escompté 5: renforcement des capacités des SMHN et des CCR en matière d'observation, de surveillance, d'échange de données, de production et de diffusion d'informations de haute qualité, ainsi que d'exploitation des systèmes d'observation terrestres ou spatiaux compatibles entre eux et susceptibles de fonctionner en réseau pour effectuer des observations météorologiques, climatologiques et hydrologiques, ainsi que des observations connexes portant sur l'environnement et relatives à la météorologie de l'espace, sur la base des normes internationales établies par l'OMM

RC 5.1	Achèvement de la phase de mise en œuvre du WIGOS lors de l'intersession	IPC 5.1.1	Progrès accomplis en vue de la mise en œuvre des tâches, étapes et réalisations majeures figurant dans le Plan de mise en œuvre du WIGOS
		IPC 5.1.2	Accessibilité des utilisateurs accrue aux observations (mesurée par plusieurs ratios)
RC 5.2	Élaboration et mise en œuvre du Système d'information de l'OMM	IPC 5.2.1	Progrès accomplis en vue de la mise en œuvre du SIO par les SMHN en fonction a) du pourcentage de centres du SIO enregistrés qui ont été reconnus conformes, et b) du nombre de SMHN ayant accès à des données et produits d'observation de meilleure qualité grâce à la mise en œuvre des diverses fonctions du SIO
		IPC 5.2.2	Nombre de SMHN dont les capacités de gestion et de traitement de données ont été améliorées grâce à la mise en œuvre des diverses fonctions du SIO
RC 5.3	Évolution de la mise en œuvre du Système mondial d'observation du climat (SMOC)	IPC 5.3.1	Progrès accomplis en vue de la réalisation du Plan de mise en œuvre du SMOC

Activités

- Tenir à jour une liste des coordinateurs régionaux et nationaux du WIGOS et du SIO en Afrique
- Compléter la liste de projets régionaux du WIGOS pour tenir compte également des projets sous-régionaux et nationaux
- Mettre à niveau les stations du Réseau synoptique régional de base (RSBR) et du Réseau climatologique de base régional (RCBR) en Afrique
- Mettre en œuvre les mesures contenues dans le Plan d'action pour l'évolution des systèmes mondiaux d'observation
- Établir une classification des sites des stations terrestres d'observation sur le modèle de celle qui figure dans le *Guide des instruments et des méthodes d'observation météorologiques* (OMM-N° 8) et l'élever au rang de norme commune OMM-ISO
- Renforcer les capacités de surveillance des cendres volcaniques dans le cadre du Plan de mise en œuvre du WIGOS dans la Région I, et en particulier améliorer les équipements de communication entre les observatoires et le centre d'avis de cendres volcaniques de Toulouse, en France
- Encourager les activités visant à étendre les réseaux d'observation du climat

- Aider à mobiliser des ressources supplémentaires en vue d'assurer l'efficacité et la viabilité du réseau du SMOC en Afrique
- Recenser et localiser les problèmes liés à l'indisponibilité des données de base et accompagner la mise en place d'un réseau national de télécommunications qui permette un échange numérique des informations
- Encourager la disponibilité en Afrique de données climatologiques portant sur le long terme et dont la qualité soit contrôlée, ainsi que l'accès à ces données, qui sont indispensables à la recherche, aux applications et aux services climatologiques
- Encourager les Membres qui exploitent des stations régionales et mondiales de la Veille de l'atmosphère globale (VAG), ou des stations contributrices, dont l'objectif est de surveiller la pollution de fond et la composition chimique de l'atmosphère, à s'assurer que leurs informations sont régulièrement mises à jour et à communiquer les données d'observation de la VAG à leurs centres respectifs, comme convenu, normalement dans un délai d'un an après la mesure
- Créer des groupes d'utilisateurs du Système de gestion des données climatologiques (CDMS), car ceux-ci représentent un moyen économique de moderniser et d'entretenir ce système et de partager des informations
- Faciliter la préservation, la récupération et la numérisation de tous les relevés climatologiques afin d'éviter que des observations ne se détériorent irrémédiablement
- Envisager la mise en œuvre d'initiatives internationales pour l'évaluation du climat et des jeux de données
- Contribuer au renforcement des compétences liées aux données climatologiques
- Par le biais des CCR et des SMHN, l'AMCOMET mène une enquête à l'échelle continentale sur les capacités et les compétences de ces organismes. L'enquête s'étend aux réseaux d'observation (terre, eau et espace), aux infrastructures de télécommunications employées pour échanger les données, aux outils de traitement de données, d'analyse et de prévision, aux outils de gestion des données climatologiques, aux systèmes de diffusion des produits et des informations, et aux capacités du personnel (connaissances et compétences)
- Concevoir, équiper et soutenir des centres africains capables d'installer des stations météorologiques automatiques (SMA) et/ou de fabriquer des instruments météorologiques de base pour améliorer le réseau d'observation à moindre coût
- Exécuter les plans de mise en œuvre de l'OMM liés au WIGOS et au SIO, ainsi qu'au Système mondial d'observation du climat (SMOC) et au Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) pour le Conseil régional I, conformément à la résolution 8 (CR I-16)

Résultat escompté 6: renforcement de la capacité des SMHN à contribuer aux efforts de recherche menés à l'échelle mondiale dans le domaine du développement des sciences et techniques relatives au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement, et à en tirer parti afin d'intégrer les services climatologiques dans la planification et les programmes d'économie nationale via la mise en œuvre du CMSC en Afrique

RC 6.1	Renforcement de la recherche sur la modélisation, les prévisions et les projections climatiques régionales afin d'améliorer les capacités à échéance saisonnière, décennale et plus longue, à l'aide de méthodologies statistiques et dynamiques	IPC 6.1.1	Nombre de nouvelles activités visant à faire progresser les recherches sur le climat au niveau régional et national, en particulier pour les jeunes scientifiques et les chercheurs issus de pays en développement et de PMA
		IPC 6.1.2	Nombre de jeunes scientifiques et de chercheurs issus de pays en développement et de PMA rémunérés par le PMRC pour participer à des activités visant à faire progresser la recherche sur le climat
		IPC 6.1.3	Degré de satisfaction des SMHN à propos de la qualité des prévisions climatiques
RC 6.2	Renforcement de la recherche sur la prévision de phénomènes météorologiques à fort impact à échéance horaire à saisonnière	IPC 6.2.1	Nombre total de projets de recherche (nouveaux, en cours ou achevés) consacrés à des produits et services opérationnels
		IPC 6.2.2	Nombre de Membres dont les produits et les services opérationnels se sont améliorés grâce à des projets de recherche de l'OMM
		IPC 6.2.3	Nombre de SMHN des pays en développement et des PMA qui contribuent aux initiatives de recherche tant régionales qu'internationales sur les conditions météorologiques extrêmes ou à des projets de démonstration dans ce domaine
RC 6.3	Observations et évaluation de la composition chimique de l'atmosphère pour répondre aux besoins des conventions sur l'environnement et des politiques adoptées dans ce domaine; recherche sur la physique et la chimie des nuages, et sur la modification du temps dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques	IPC 6.3.1	Degré de satisfaction des Membres à propos a) de l'utilité et b) de la rapidité de parution des bulletins mondiaux sur la chimie de l'atmosphère
		IPC 6.3.2	Degré de satisfaction des Membres quant à l'utilité a) des directives et des rapports de la VAG concernant les mesures, b) de la prévision des tempêtes de sable et de poussière, et c) des activités du projet GURME relatives à l'analyse chimique des phénomènes météorologiques
RC 6.4	Élaboration de prévisions sans discontinuité de nature météorologique, climatologique, hydrologique et environnementale à échéance de quelques jours à plusieurs saisons à l'appui du CMSC	IPC 6.4.1	Nombre de SMHN participant à l'intégration d'observations, de recherches, de modélisations et de résultats d'analyses afin d'améliorer les projections et les prévisions météorologiques et climatologiques infrasaisonnières à saisonnières

Activités

- Aider l'OMM à mettre en place le Projet de recherche sur la prévision infrasaisonnaire à saisonnière et le Projet de recherche sur les conditions météorologiques à fort impact dans la Région
- Encourager les SMHN à collaborer avec des universités de la Région et améliorer les interactions entre les universités et instituts de recherche et les SMHN
- Collaborer avec l'OMM et les climatologues dans le cadre du Programme de recherche sur le climat pour le développement (CR4D) à l'élaboration d'études scientifiques relatives à l'incidence de la variabilité infrasaisonnaire sur les phénomènes météorologiques à fort impact afin de prévoir ces phénomènes extrêmes dans la Région
- Encourager le programme de formation spécialisé de l'OMM en Afrique sur la prévision d'ensemble pour mieux comprendre et exploiter ces prévisions afin d'améliorer la qualité des prévisions
- Appuyer les activités visant à intégrer dans des applications opérationnelles les fruits de la recherche sur le Système d'annonce et d'évaluation des tempêtes de sable et de poussière, les résultats de la vérification des prévisions et les techniques de prévision infrasaisonnaire à saisonnière

Résultat escompté 7: renforcement de la capacité des SMHN des pays en développement, en particulier ceux des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, à s'acquitter de leur mandat

RC 7.1	Augmentation de la notoriété et de l'importance des SMHN à l'appui des programmes nationaux et régionaux de développement, en particulier ceux des pays en développement et des PMA	IPC 7.1.1	Nombre de SMHN a) jouant un rôle accru dans la définition des politiques nationales, b) ayant amélioré les informations communiquées aux utilisateurs quant aux divers types de services proposés, c) ayant amélioré l'accès des utilisateurs aux prévisions et aux alertes, d) ayant amélioré la diffusion des prévisions et des alertes en temps opportun et e) ayant amélioré la précision des prévisions et des alertes
		IPC 7.1.2	Nombre de SMHN a) jouant un rôle accru dans la définition des politiques régionales, b) ayant amélioré les informations communiquées aux utilisateurs régionaux quant aux divers types de services offerts par les centres régionaux, c) ayant amélioré l'accès des utilisateurs régionaux aux prévisions et aux alertes, d) ayant amélioré la diffusion en temps opportun des prévisions et des alertes lancées par les centres régionaux et e) ayant amélioré la précision des prévisions et des alertes diffusées par les centres régionaux
RC 7.2	Amélioration de l'infrastructure et des installations d'exploitation des SMHN et des centres régionaux, en particulier ceux des pays en développement et des PMA	IPC 7.2.1	Nombre de SMHN dont l'infrastructure et les installations d'exploitation ont été améliorées
RC 7.3	Amélioration des établissements d'enseignement et de formation professionnelle à l'échelon national et régional, en particulier dans les pays en développement et les PMA	IPC 7.3.1	Nombre d'institutions offrant un enseignement et une formation professionnelle sur les activités liées au CMSC
		IPC 7.3.2	Mesure dans laquelle les Membres tirent profit du Programme de bourses d'études de l'OMM
		IPC 7.3.3	Degré de satisfaction des Membres quant aux centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM
RC 7.4	Renforcement des capacités des SMHN par la coopération et des partenariats avec d'autres organisations nationales et régionales	IPC 7.4.1	Activités et projets de développement financés par des contributions volontaires

Activités

- Mener une enquête à l'échelle continentale pour évaluer la capacité actuelle des SMHN et des CCR à produire et à diffuser de manière efficace des produits et services personnalisés et à établir des relations avec les utilisateurs pour améliorer ces produits et services

- Recenser et mobiliser des ressources pour effectuer les améliorations nécessaires des infrastructures et services météorologiques, notamment en renforçant les capacités du personnel pour qu'il puisse fournir des services sur mesure
- Doter les SMHN des compétences et capacités nécessaires pour appuyer les systèmes d'information sur les services climatologiques (SISC) et les plates-formes d'interface utilisateurs du CMSC
- Établir un calendrier prévoyant les mesures et les jalons nécessaires pour désigner et mettre en place les CCR de l'OMM en Afrique
- Seconder les centres régionaux de formation professionnelle concernés de sorte qu'ils puissent proposer aux SMHN des formations sur tous les aspects de l'exploitation
- Conformément à la résolution des Nations Unies portant sur une entité composite chargée de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, développer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les programmes concernant la météorologie et le changement climatique, en collaboration avec des experts en communication ou en médias, pour améliorer la résilience des populations face aux incidences néfastes du changement climatique, notamment par des initiatives de réduction des risques de catastrophe comprenant en particulier des volets d'adaptation et d'atténuation
- Assurer la mise en œuvre des six objectifs stratégiques de la Stratégie de l'OMM pour le développement des capacités, conformément à la résolution 12 (CR I-16) en Afrique et dans les pays les moins avancés
- Mettre l'accent sur le développement des capacités dans la Région eu égard aux besoins qui ressortent de l'enquête du Conseil régional I sur le cadre institutionnel des SMHN
- S'assurer que tous les programmes scientifiques et techniques de l'OMM continuent d'accorder une importance particulière aux PMA et aux PEID dans le cadre de leurs activités d'assistance et de développement des capacités
- Collaborer avec le Bureau de l'enseignement et de la formation professionnelle de l'OMM, le Groupe de gestion du Conseil régional I et les CRFP de la Région I pour s'assurer que les Membres de cette région puissent tirer parti du Campus mondial de l'OMM
- Améliorer les capacités d'observation des SMHN en exploitant les nouveaux réseaux de radars de surveillance météorologique Doppler à double polarisation, entièrement adaptés pour la zone tropicale (bande S) pour améliorer la précision des mesures météorologiques, y compris les observations de la température, des vents et des précipitations, ainsi que la réduction des pluviomètres
- Maintenir et renforcer les capacités des SMHN et des CCR à accéder aux données et produits satellitaires disponibles, y compris ceux des Centres d'applications satellitaires (SAF) d'EUMETSAT, et mettre au point des produits satellitaires dérivés à haute valeur ajoutée fondés sur des programmes satellitaires actuels et à venir

Résultat escompté 8: instauration de partenariats et d'activités de coopération ou renforcement des relations existantes en vue d'améliorer les performances des SMHN en matière de prestation de services et de mettre en évidence la valeur des contributions apportées par l'OMM et l'AMCOMET dans le cadre de la Région, des organismes régionaux concernés, des conventions internationales et des stratégies nationales

RC 8.1	Renforcement de la direction du Conseil régional I et de sa contribution aux initiatives et aux programmes de l'OMM, de l'AMCOMET, d'autres institutions des Nations Unies et de partenaires internationaux	IPC 8.1.1	Nombre de rapports du Conseil régional I et de ses programmes coparrainés transmis à l'OMM et à d'autres conventions internationales, dont la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur la lutte contre la désertification (CNULCD) et la Convention sur la diversité biologique
		IPC 8.1.2	Nombre de contrats et d'accords de coopération aux termes desquels l'AMCOMET s'est engagée auprès de partenaires
		IPC 8.1.3	Nombre de SMHN mettant en œuvre des projets en collaboration avec des institutions des Nations Unies et des organisations régionales et/ou internationales
RC 8.2	Accroissement de la sensibilisation du public, des décideurs et d'autres parties prenantes aux principales questions traitées par l'AMCOMET et les SMHN, ainsi qu'à leurs activités et priorités fondamentales grâce au renforcement de la communication	IPC 8.2.1	Diffusion du matériel d'information de l'OMM destiné au grand public, déterminée a) par le nombre de visiteurs des sites Web de l'OMM et de l'AMCOMET, b) par le nombre de visites sur les portails, et c) par le nombre de fois où l'OMM et l'AMCOMET ont été citées dans des articles de presse
		IPC 8.2.2	Degré d'exploitation par les SMHN du matériel d'information de l'OMM destiné au grand public
		IPC 8.2.3	Nombre de SMHN ayant proposé à leurs dirigeants et/ou à leurs responsables de la communication des formations sur les relations avec les médias, sur les médias sociaux ou sur tout autre aspect des communications
RC 8.3	Conclusion de protocoles d'accord et d'accords de mise en œuvre de programmes entre l'AMCOMET, des CCR, des SMHN et des organismes pertinents pour faciliter la réalisation de projets et de programmes	IPC 8.3.1	Nombre de protocoles d'accord et d'accords relatifs à l'AMCOMET conclus à divers niveaux
		IPC 8.3.2	Nombre de rapports sur la mise en œuvre collaborative de programmes

Activités

- Renforcer la collaboration avec diverses agences intergouvernementales (comme les communautés économiques régionales) en Afrique en participant à leurs réunions régionales
- Renforcer les partenariats entre les SMHN et le Conseil régional I
- Réduire l'échelle du Plan de mise en œuvre et de mobilisation de ressources prévu dans la Stratégie, et répercuter cette mesure aux échelles sous-régionale et nationale pour favoriser une collaboration et des relations de travail plus étroites entre les parties prenantes

- Établir des partenariats entre l'Union africaine (UA) et d'autres régions ou pays en matière de météorologie (services météorologiques et climatologiques)
- Concevoir et réaliser un portail web qui servira de plate-forme d'échange et permettra de diffuser immédiatement et facilement des informations sur les services météorologiques et climatologiques à l'intention de toutes les parties prenantes

Résultat escompté 9: mise en place de mécanismes de financement, notamment des programmes de soutien destinés aux mécènes, à l'échelle nationale et continentale en vue d'étendre et de renforcer la capacité des SMHN à mettre en place et à fournir des services

RC 9.1	Mise en place de mécanismes de financement à l'échelle régionale ou nationale pour permettre aux CCR de se doter des infrastructures nécessaires et accès à des mécanismes de financement internationaux, par le biais de partenariats et d'accords entre mécènes, afin de coordonner des activités à l'échelle régionale	IPC 9.1.1	Nombre de SMHN et de CCR ayant obtenu une aide adéquate grâce à un financement régional
		IPC 9.1.2	Nombre de projets et programmes financés par des mécènes
		IPC 9.1.3	Montant total du financement perçu
RC 9.2	Mise en place à l'échelle nationale de mécanismes de financement fondés sur l'engagement des pouvoirs publics à soutenir les infrastructures météorologiques de base permettant de fournir des services de base dans l'intérêt public, et recensement des pays qui fabriquent des équipements météorologiques de base	IPC 9.2.1	Nombre de SMHN ayant obtenu une aide adéquate grâce à un financement national
		IPC 9.2.2	Nombre de projets et programmes des SMHN financés par des mécènes
		IPC 9.2.3	Montant total du financement perçu à l'échelle nationale
		IPC 9.2.4	Nombre de pays qui fabriquent des équipements météorologiques de base dans la Région

Activités

- Préparer et organiser des tables rondes des partenaires de développement à l'appui du plan de mise en œuvre et/ou mettre en place un centre pour la météorologie et le climat, et améliorer l'échange d'informations entre les pays et les partenaires de développement
- Élaborer des plans stratégiques nationaux qui reflètent les priorités du pays pour inciter les gouvernements nationaux à s'engager par le biais d'attributions budgétaires en appui à l'infrastructure des SMHN pour les aider à produire des services de base dans l'intérêt public
- Mobiliser des fonds institutionnels pour les investir dans des SMHN afin de poursuivre la modernisation et l'amélioration de la prestation de services et de produits personnalisés pour différentes clientèles (par exemple, agriculture et sécurité alimentaire, ressources en eau, santé publique, production d'énergie, transport (terre, mer et air) et réduction des risques de catastrophe)
- Concevoir, équiper et soutenir des centres sous-régionaux en Afrique capables d'assembler ou de construire des instruments météorologiques de base afin d'améliorer le réseau d'observation à moindre coût
- Renforcer les partenariats avec des organismes de développement bilatéraux et multilatéraux afin de mobiliser des ressources
- Élaborer et soumettre à des partenaires de développement des propositions de projet visant à moderniser les SMHN et à renforcer leurs capacités, notamment dans les pays les moins avancés et les pays sans littoral. Ces propositions doivent faire le lien entre les projets et le programme mondial, qui inclut: les objectifs de développement durable; le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe; les Conférences des

Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) relatives à la variabilité du climat et au changement climatique; le Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA et des territoires insulaires Membres; et le Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Le programme de la Région doit comprendre l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie de l'AMCOMET et du Conseil régional I, le CMSC, le WIGOS, le SIO, etc.

Résultat escompté 10: gestion efficace et efficiente des sessions des SMHN, des CCR et du Conseil régional I

RC 10.1	Efficacité et efficience des sessions des SMHN, des CCR et du Conseil régional	IPC 10.1.1	Degré de satisfaction des Membres à propos de la documentation fournie pour les sessions du Conseil régional et les réunions des groupes de travail, des équipes spéciales et des comités
		IPC 10.1.2	Degré de satisfaction des Membres quant aux services d'appui fournis lors des sessions du Conseil régional et à ses organes constituants (interprétation, services de conférence et installations)
		IPC 10.1.3	Réduction du coût global des sessions tenues dans des conditions similaires
RC 10.2	Efficacité et efficience du Conseil régional et des SMHN	IPC 10.2.1	Pourcentage de recommandations en matière de contrôle acceptées et appliquées dans les délais voulus pour améliorer le fonctionnement des organisations
		IPC 10.2.2	Nombre de sessions de formation et/ou de cadres supérieurs formés à la direction stratégique, à la gestion et à la communication
		IPC 10.2.3	Efficacité accrue pour répondre aux besoins en matière de services linguistiques et de publications
		IPC 10.2.4	Nombre de sessions de formation et/ou de collaborateurs formés à l'élaboration de propositions de projets, à la planification stratégique, à la rédaction et à la mise en œuvre de projets
RC 10.3	Efficacité et efficience des organes constituants du Conseil régional (groupes de travail et équipes spéciales)	IPC 10.3.1	Degré de satisfaction des Membres quant à la documentation des organes constituants
		IPC 10.3.2	Degré de satisfaction des Membres quant aux services d'appui fournis aux organes constituants (interprétation, services de conférence et installations)
		IPC 10.3.3	Réduction du coût global des sessions des organes constituants tenues dans des conditions similaires
RC 10.4	Équilibre des sexes à l'OMM et au Conseil régional I	IPC 10.4.1	Proportion d'hommes et de femmes faisant partie des organes constituants de l'OMM et du Conseil régional I
		IPC 10.4.2	Nombre d'hommes et de femmes ayant obtenu des bourses d'études de l'OMM et nombre total de candidats

Activités

- Organiser et effectuer des formations à la direction stratégique et à la gestion, y compris la communication, pour les dirigeants des SMHN et des CCR
- Accompagner le renforcement des capacités du personnel des SMHN et des CCR pour permettre à ceux-ci d'élaborer des plans stratégiques et les plans d'action connexes

- Organiser des ateliers sur la direction stratégique à l'intention des cadres supérieurs des SMHN, comprenant notamment une formation à la gestion axée sur les résultats et à l'établissement de budgets
- Appuyer la formation des SMHN et des CCR pour améliorer leurs compétences en matière de communication
- Appuyer la formation du personnel des SMHN et des CCR à l'élaboration de propositions de projets, à leur rédaction et à leur mise en œuvre
- Organiser des tournées de travail et d'étude auprès de centres météorologiques et climatologiques de haut niveau pour étudier leurs meilleures pratiques

Résultat escompté 11: amélioration de la notoriété et de l'importance des SMHN et des centres climatologiques régionaux (CCR) grâce à la formulation de lois ou cadres législatifs, de cadres institutionnels et de politiques adaptés afin de contribuer au développement durable à l'échelle nationale, sous-régionale et continentale

RC 11.1	Démonstration et mise en évidence régulières de l'importance des SMHN et des CCR; sensibilisation et information régulière des décideurs	IPC 11.1.1	Nombre de SMHN et de CCR disposant de programmes de sensibilisation (par exemple des services publics de météorologie) et/ou nombre de stratégies de diffusion établies
		IPC 11.1.2	Nombre d'ateliers organisés à l'intention des parties prenantes concernées, notamment les décideurs
RC 11.2	Élaboration et distribution de documents de communication mettant en avant la réussite de certains projets, et plus particulièrement leurs incidences et leurs avantages, et établissement de stratégies de communication pour améliorer la notoriété des SMHN	IPC 11.2.1	Nombre de pays disposant de documents de communication pour informer le public et mener des campagnes de sensibilisation
		IPC 11.2.2	Nombre de SMHN et de CCR fournissant chaque année une déclaration sur «l'état du climat».

Activités

- Mieux informer et éduquer le public par des programmes de sensibilisation destinés aux utilisateurs, aux décideurs, au public et à d'autres parties prenantes
- Élaborer une stratégie de prestation de services et une stratégie de communication pour diffuser les informations météorologiques et climatologiques auprès des parties prenantes, en collaboration avec les médias (télévision, radio, etc.), au titre du Plan stratégique des SMHN
- Organiser des ateliers pour sensibiliser les parties prenantes concernées, notamment les décideurs, afin que ceux-ci comprennent et exploitent mieux les services météorologiques et climatologiques pour protéger des vies humaines et des biens, préserver l'environnement et prendre des mesures d'adaptation en vue de bâtir des communautés plus résilientes, capables de faire face aux phénomènes climatologiques extrêmes dus aux incidences néfastes du changement climatique
- Rédiger et communiquer aux décideurs, notamment les parlementaires et le personnel des ministères concernés, des documents d'information pertinents et bien présentés concernant les prévisions météorologiques et climatologiques fondées sur les incidences de ces phénomènes sur la société et sur les secteurs qui en dépendent
- Établir également à leur intention:
 - Des rapports annuels sur l'état du climat
 - Un résumé annuel des activités et manifestations pertinentes liées au temps et au climat
 - Un plan d'investissement et un budget annuels à leur intention en appui à la prise de décisions